



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Climat social dégradé au sein des sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 24283

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le climat social dégradé au sein des sapeurs-pompiers professionnels. Réunis en intersyndicale, les représentants syndicaux ont rencontré M. le ministre le 14 mars 2019, rencontre à l'issue de laquelle est né un mouvement social de grande ampleur. Ainsi, depuis juin 2019, sept syndicats de pompiers représentant 85 % des pompiers ont engagé une grève nationale afin de mettre en avant différentes problématiques. Au cœur de cette contestation : la lutte contre la « sur-sollicitation », la défense du service public de secours pour les usagers, les efforts budgétaires demandés par l'État et la stagnation des effectifs, alors même que le nombre d'interventions ne cesse de croître et que les conditions de sécurité en intervention se dégradent sensiblement. Aussi, il souhaite savoir à quelle échéance les revendications légitimes des sapeurs-pompiers professionnels seront examinées et quand s'ouvriront des négociations avec les représentants de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24283

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2019](#), page 9711

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)